



Critères d'appréciation de votre journal par le jury

Voici les critères observés par le jury lors de la lecture de votre journal. Cette liste est indicative, elle ne constitue en aucun cas la description d'un journal « idéal » : chaque équipe dispose de la plus grande liberté pour définir sa propre formule.

LE TEXTE

- **Contenu** : intérêt et variété des sujets, qualité de la recherche d'informations.
- **Style** : qualité de l'écriture et du style (quel qu'il soit : vivant, dynamique, académique, etc). Variété des modes de traitement journalistique. Travail sur les titres et les accroches.
- **Analyse/Réflexion** : richesse de l'argumentation (sans recours à des « copier-coller » pris sur Internet), implication personnelle (opinion, coups de coeur, coups de gueule, etc.).

LE VISUEL

- **Maquette/mise en page** : lisibilité et clarté de la mise en page, confort de lecture.
- **Création graphique** : esthétique générale, cohérence de la charte graphique, logotype du journal.
- **Illustrations** : pertinence et qualité des photos, dessins, infographies, etc.

IDENTITÉ

- **Originalité - personnalité - singularité du projet** : déclinaison d'une ou plusieurs tonalités sur l'ensemble du journal (engagement, humour, analyse, etc.), cohérence ou unité visuelle forte.

RESPONSABILITÉ

- **Signature des articles** : responsabilité des articles assumée par une signature (nom, prénom, pseudonyme, signature collective, etc).
- **Identification/respect des sources** : attribution à leurs auteurs des images ou textes reproduits, identification des sources, crédits photo.
- **Mentions obligatoires** : numéro, date de parution, prix de vente, localisation du journal, identification de l'établissement, identité du responsable de publication.

PROJET

- Respect et garantie de **la liberté d'expression** des élèves.
- **Démarche d'élaboration du journal**, notamment en tant que projet collectif se développant dans le cadre scolaire.
- Le journal comme **facteur de citoyenneté**, notamment au sein de l'établissement.
- **Prise en compte des lecteurs**.